

Opposé au projet en l'état :

Dévalorisation potentielle du cadre de vie actuel de la ville par une densification excessive.

En dehors du projet « in situ » son impact sur la ville est considérable :

Augmentation immédiate d'environ 8% minimum de la population.

Les structures publiques (hôpital, parkings...) actuelles ne sont pas à même d'absorber cet apport brutal de population.

Ce secteur est déjà isolé du fait de la présence du Canal du Château et du passage quasiment obligatoire par la route des cascades (propriété du château). Si le Château décidait de fermer les grilles d'accès de la route des cascades (ce qui est son droit) tout le quartier du Bréau et alentours serait isolé. L'accès en voiture à la ville est quasiment impossible. (rue du Parc avec débouché rue Grande...). Sinon c'est le carrefour de l'obélisque ou Avon)

Apport de véhicule (489 logements = 1 1/2 voiture par famille)

Pas d'emploi sur le bassin de Fontainebleau et environs. Déplacement sur la région parisienne obligatoire. Les trains sont déjà saturés. Et le stationnement à la gare est déjà difficile prévu pour la population existante.

Considérations sur le projet « in situ ».

Hauteur de R + 6 déraisonnable. Ce n'est plus dans le sens de l'histoire.

Problèmes des viabilités ? Qui paie ? Augmentation sensible et brutale de nos impôts ?

Quelles créations d'emplois sont prévues sur le site ? (hormis l'hôtel et quelques commerces)

Qu'est-il prévu pour les créations de classes sur place ?

Mercredi 4 décembre 2019

Michel BOURGOIN

14 ter rue Saint Louis

77300 Fontainebleau